

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025 - 27

Marché public de fournitures courantes et de services

Festival musical la PAMPARINA 2025

Lots 1, 2, 3 et 4

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 06 février 2025 sur la plateforme de dématérialisation centreofficielles.com,

Vu l'avis de la Commission des Marchés Passés en Procédure Adaptée (CMAPA) en date du 09 avril 2025,

Considérant l'analyse des offres et la proposition des sociétés :

Lot 1 - Catering : Société LA CARRIOLE ROUGE (34110 FRONTIGNAN) pour un montant de 18,50 euros hors taxes (HT) par repas ;

Lot 2 – Location de WC publics-toilettes écologiques et urinoirs : Société ENYGEA Services (59320 ENGLOS) pour un montant total de 7 880,00 euros hors taxes (HT) ;

Lot 3 – Sécurité : Société WEREWOLF (21000 DIJON) pour un montant unitaire par heure de 35,99 euros HT pour la surveillance de jour, 39,59 euros HT pour la surveillance de nuit et la surveillance de jour le dimanche, et 43,55 euros HT pour la surveillance de nuit le dimanche ;

Lot 4 – Gardiennage : Société ARL GORON GSL (03200 VICHY) pour un montant unitaire par heure de 35,00 euros HT pour la surveillance de jour, 39,48 euros HT pour la surveillance de nuit, 38,84 euros HT pour la surveillance de jour le dimanche, et 43,86 euros HT pour la surveillance de nuit le dimanche.

DECIDE

**ARTICLE 1**

Un marché public de fournitures et de services pour l'organisation du festival musical la PAMPARINA 2025 est conclu avec :

Lot 1 - Catering : Société LA CARRIOLE ROUGE (34110 FRONTIGNAN) pour un montant de 18,50 euros HT par repas ;

Lot 2 – Location de WC publics-toilettes écologiques et urinoirs : Société ENYGEA Services (59320 ENGLOS) pour un montant total de 7 880,00 euros HT ;

Lot 3 – Sécurité : Société WEREWOLF (21000 DIJON) pour un montant unitaire par heure de 35,99 euros HT pour la surveillance de jour, 39,59 euros HT pour la surveillance de nuit et la surveillance de jour le dimanche, et 43,55 euros HT pour la surveillance de nuit le dimanche ;

Lot 4 – Gardiennage : Société ARL GORON GSL (03200 VICHY) pour un montant unitaire par heure de 35,00 euros HT pour la surveillance de jour, 39,48 euros HT pour la surveillance de nuit, 38,84 euros HT pour la surveillance de jour le dimanche, et 43,86 euros HT pour la surveillance de nuit le dimanche

**ARTICLE 2**

La présence décision :

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,

- sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à Thiers, le 23 avril 2025

Le Maire,

Stéphane RODIER

